

2008/712 - DEMANDES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT POUR LES ACQUISITIONS D'OEUVRES D'ART DES MUSEES DES BEAUX ARTS, D'ART CONTEMPORAIN, DE L'IMPRIMERIE ET DU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION AUPRES DE L'ETAT (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES) ET DE LA REGION RHONE ALPES (FONDS REGIONAL D'ACQUISITION DES MUSEES) (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 septembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La loi relative aux Musées de France oblige les Musées ayant cette appellation à présenter en Commission Scientifique Régionale Rhône-Alpes leurs projets d'acquisition et de restauration d'œuvres d'art.

En 2008, les musées des Beaux-Arts, d'Art Contemporain, de l'Imprimerie et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation ont saisi pour avis les commissions scientifiques régionales de l'année en cours. Lorsque ces commissions ont donné un avis favorable, les musées peuvent solliciter la participation financière de l'Etat et de la Région Rhône Alpes dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM).

Vous trouverez ci-après les demandes ayant reçu un avis favorable et le montant des acquisitions envisagées par les musées. En principe, les subventions accordées représentent environ 30 à 40 % du prix d'acquisition.

1/ MUSEE DES BEAUX-ARTS :

Le Musée des Beaux Arts se porte acquéreur :

- de deux dessins d'Albert Gleizes : *Nature morte*, gouache sur papier (H 19,5 cm – L : 25 cm) et le *Port*, encre de chine et lavis d'aquarelle sur papier (H : 28 cm – L : 22,5 cm). Prix d'acquisition : 41 320 € ;

- d'une sculpture d'Etienne-Martin (Etienne Martin dit) 1913 - 1995 : *Pietà* (bois d'olivier) - (H 108 cm - L. 60 cm – Pr. 50 cm). Prix d'acquisition (estimation) : 120 000 €.

Total d'acquisition 161 320 €. Une subvention a été demandée dans le cadre du FRAM.

2/ MUSEE D'ART CONTEMPORAIN :

Le Musée se porte acquéreur :

- d'un ensemble d'œuvres vidéo de Bruce Nauman de 1967-1968 : prix d'acquisition : 8 840 €
- d'une série d'œuvres vidéo de Gordon Matta-Clark. Prix d'acquisition : 8 320 € ;
- d'une œuvre de Laurent Mulot « *Middle of Nowhere* ». Prix d'acquisition : 7 500 € ;
- d'une œuvre d'Erwin Wurm « *Truck* » 2007. Prix d'acquisition : 40 000 €.

Total d'acquisition : 64 660 €. Une subvention a été demandée dans le cadre du FRAM.

3/ MUSEE DE L'IMPRIMERIE :

Le Musée de l'Imprimerie se porte acquéreur :

- d'une estampe d'Erik Desmazières : eau forte, aquatinte et roulette, représentant l'atelier René Tazé. Prix d'acquisition 1 800 € ;
- d'un ensemble de 39 pierres lithographiques provenant de la succession de René Gillon, collectionneur suisse de travaux lithographiques. Prix d'acquisition : 1 500 €.

Total d'acquisition : 3 300 €. Une subvention a été demandée dans le cadre du FRAM.

4/ CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION :

Le CHRD se porte acquéreur des œuvres suivantes :

- une série de photographies de Mathieu Pernot « *Les rescapés de Saliers* » : 12 tirages originaux signés, accompagnés du matériel documentaire et artistique collecté par le photographe (enregistrements audio et cartographies originales). Prix d'acquisition : 10 000 € ;
- une série de photographies d'Emmanuel Berry « *Paysages à l'entour d'Auschwitz* » : 10 tirages originaux signés, qui entraîneront le don par l'artiste de 10 tirages complémentaires. Prix d'acquisition : 10 000 €.

Total d'acquisition : 20 000 €. Une subvention a été demandée dans le cadre du FRAM. »

Oui l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes (FRAM) sous forme de subventions d'investissement pour les opérations d'acquisition des Musées des Beaux-Arts,

d'Art Contemporain, de l'Imprimerie et du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

2- Les œuvres acquises seront inscrites à l'inventaire des Musées.

3- Les recettes correspondant à ces subventions seront imputées comme suit :

- Musée des Beaux-Arts : programme OEUVREART – lignes de crédit 8409 (Etat) et 8410 (Région) – natures 1321 et 1322 – fonction 322 ;

- Musée d'Art Contemporain : programme OEUVREART – lignes de crédit 8407 (Etat) et 8408 (Région) – natures 1321 et 1322 – fonction 322 ;

- Musée de l'Imprimerie : programme OEUVREART – lignes de crédit 8405 (Etat) et 8406 (Région) - natures 1321 et 1322 - fonction 322 ;

- Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation – programme OEUVREART – lignes de crédit 20294 (Etat) et 20295 (Région) – natures 1321 et 1322 – fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN